



### PRATIQUE RECOMMANDÉE PAR LA GFOA

#### LE BESOIN D'INVENTAIRES PÉRIODIQUES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (JANVIER 2002)

##### **Contexte**

Le terme « immobilisation » sert à désigner les biens qui sont comptabilisés dans les opérations et dont la durée de vie utile initiale se prolonge au-delà d'une seule période de production de rapports. Les immobilisations corporelles comprennent les terres, les immeubles, les rénovations apportées aux immeubles, les véhicules, la machinerie, l'équipement et les infrastructures. Les gouvernements doivent établir et tenir à jour des systèmes appropriés pour dresser l'inventaire de leurs immobilisations corporelles. De tels systèmes sont nécessaires pour protéger les immobilisations corporelles des risques de perte ou d'abus.

De nombreux gouvernements ont installé des systèmes d'inventaire « perpétuels » pour maintenir un contrôle efficace de leurs immobilisations corporelles. Ces systèmes sont constamment mis à jour afin de refléter l'acquisition et la disposition d'immobilisations corporelles, permettant ainsi aux gestionnaires d'avoir accès tout au long de l'année à des renseignements fiables sur les soldes actuels des comptes d'immobilisations corporelles.

En établissant et en tenant à jour un système efficace pour dresser l'inventaire des immobilisations corporelles, un gouvernement peut s'exempter d'avoir à effectuer lui-même l'inventaire annuel de ses immobilisations corporelles. Les gestionnaires et les vérificateurs peuvent utiliser plutôt les essais de sélection aléatoire d'immobilisations afin de vérifier si le système d'inventaire des immobilisations corporelles fonctionne toujours de façon appropriée, tel qu'il a été conçu.

##### **Recommandation**

La GFOA recommande que tous les gouvernements dressent un inventaire physique de leurs immobilisations corporelles, simultanément ou en rotation, afin que toutes les immobilisations corporelles d'un gouvernement soient comptabilisées physiquement au moins une fois tous les cinq ans. Bien que les systèmes d'inventaire « perpétuels » bien conçus et tenus à jour de façon appropriée évitent à un gouvernement d'avoir à dresser annuellement l'inventaire de ses immobilisations corporelles, aucun système d'inventaire n'est suffisamment fiable pour éliminer complètement le besoin de procéder à un inventaire physique périodique des immobilisations corporelles.